

## SAINT PRIVAT EN PERIGORD

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020  
A 18 H 00 A LA SALLE DES FETES DE SAINT PRIVAT DES PRÉS

Présents : Pascale ROUSSIE-NADAL, Rémy CHAUSSADE, Denise RAGOT, Cyril CONDEMINE, Marie-Christine MALBEC ANDRIEUX, Maxime CLAIRAUD, Didier JACQUIN, Eric MONROUX, Fabienne PICHOT, Joëlle STRUFFERT, Christine VAYSSE, Jean-Louis VESSIERE, Hélène PRADIER, Christine CHARRIER, Jean-Philippe BODET

Absents Excusés : Pierre de CUMOND (pouvoir donné à Rémy CHAUSSADE), Anne-Marie PIERRE (pouvoir donné à Marie-Christine MALBEC ANDRIEUX), Dominique RABOISSON (Pouvoir donné à Pascale ROUSSIE-NADAL), Alain LUCOT (pouvoir donné à Denise RAGOT),

Secrétaire de Séance : Christine VAYSSSE.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir accepter de rajouter un point à l'ordre du jour : -Renouvellement d'un contrat PEC.

La demande est acceptée par le Conseil Municipal.

Il est demandé également au Conseil Municipal de se prononcer sur le Compte-Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 Juillet 2020.

Il est approuvé à l'unanimité.

## ORDRE DU JOUR

### 1/ Election des délégués et des suppléants pour les élections sénatoriales

Après avoir ouvert la séance Madame Pascale ROUSSIE-NADAL, Maire, a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 19 conseillers présents ou représentés et a constaté que la condition du quorum était remplie.

Elle a ensuite rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin à savoir :

- Monsieur CHAUSSADE Rémy et Madame RAGOT Denise
- Madame PRADIER Hélène et Monsieur CONDEMINE Cyril

Madame le Maire a indiqué que conformément aux articles L.284 à L.286 du code électoral, le Conseil Municipal devait élire 5 délégués titulaires et 3 suppléants et que chaque liste de candidats est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Avant l'ouverture du scrutin, il a été constaté qu'une seule liste de candidats avait été déposée sous le nom de « Vivons notre Commune » par Madame Pascale ROUSSIE-NADAL.

Il a donc été procédé au vote à bulletin secret des délégués titulaires et suppléants simultanément.

**Résultat de l'élection :**

Nombre de votants : 19

Nombre de suffrages déclarés nuls ou blancs : 0

Nombre de suffrage exprimés : 19

Ont été élus :

Délégués titulaires

- ROUSSIE-NADAL Pascale
- CHAUSSADE Rémy
- RAGOT Denise
- CONDEMINÉ Cyril
- PIERRE Anne-Marie

Délégués suppléants

- de CUMOND Pierre
- MALBEC ANDRIEUX Marie-Christine
- LUCOT Alain

## 2/ Personnel : création d'emplois saisonniers

Il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur la création d'emplois saisonniers de 15 Heures hebdomadaires pour un Agent Technique et de 8 heures hebdomadaires pour un Agent Administratif, pendant la période estivale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la création d'emplois saisonniers pour les Agents concernés.

Mesure adoptée à l'unanimité.

## 3/Personnel : Diminution de temps de travail

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'un Agent Technique souhaite créer sa micro entreprise en parallèle de son emploi et demande que son contrat de travail actuel à temps complet devienne un temps partiel.

Madame le Maire précise au Conseil Municipal que cette demande doit être également transmise au Comité Paritaire du Centre de Gestion de la Dordogne pour avis.

Etant donné que cela ne pose aucun préjudice à la Commune et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette demande mais ne fixe pas de date pour le passage au temps partiel de l'Agent qui sera décidée ultérieurement en tenant compte de l'avis donné par le Comité Paritaire.

Mesure adoptée à l'unanimité.

#### 4/Personnel : Renouvellement d'un contrat PEC

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat Aidé concernant un Agent Administratif se termine le 31 Août 2020 et qu'il y a possibilité de le renouveler pour un an dans les mêmes conditions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le renouvellement du contrat et autorise Madame le Maire à signer la convention avec Pôle Emploi.  
Mesure adoptée à l'unanimité.

#### QUESTIONS DIVERSES

##### - Ordures Ménagères :

Madame Denise RAGOT, déléguée au SMCTOM, informe le Conseil Municipal qu'une réorganisation du SMD3 suite à la fusion des syndicats, a conduit à un changement de personnel entre les services et a une nouvelle étude des dossiers en cours au sujet de la mise en place des Points d'Apport Volontaire (PAV).

##### - Vote des budgets

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 24 juillet 2020 à 19 h 00 et sera consacrée essentiellement au vote des budgets.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 10.

#### Diffusion :

- |                                   |                       |
|-----------------------------------|-----------------------|
| - Pascale ROUSSIE-NADAL           | - Dominique RABOISSON |
| - Rémi CHAUSSADE                  | - Christine VAYSSE    |
| - Denise RAGOT                    | - Alain LUCOT         |
| - Pierre de CUMOND                | - Joëlle STRUFFERT    |
| - Anne-Marie PIERRE               | - Eric MONROUX        |
| - Cyril CONDEMINÉ                 | - Hélène PRADIER      |
| - Fabienne PICHOT                 | - Jean-Philippe BODET |
| - Jean-Louis VESSIERE             | - Christine CHARRIER  |
| - Marie-Christine MALBEC ANDRIEUX | - Didier JACQUIN      |
| - Maxime CLAIRAUD                 |                       |